

## Bien investir dans son contrat

**A**ujourd'hui, 90% des contrats ouverts sont des multi-supports. Ce qui signifie qu'ils contiennent plusieurs supports financiers sur lesquels vous pourrez investir. Un ou plusieurs fonds en euros, bien sûr (voir p. 46). Mais aussi des « unités de compte ». Ce terme jargonneux désigne les solutions financières que sont les fonds actions, obligataires, immobiliers, etc. Bref, autant de produits sans garantie en capital mais avec des perspectives de performance plus élevées que celles des fonds en euros. Contrairement au plan d'épargne en actions (PEA), l'assurance vie vous permet d'accéder à toutes les classes d'actifs, sur toutes les zones géographiques. Le problème, c'est que l'on a vite fait de se perdre dans les mille et une solutions proposées par les assureurs. D'où l'importance de choisir un bon contrat conforme à votre profil d'épargnant (voir notre sélection ci-dessous). Voici un tour d'horizon exhaustif des supports financiers, des plus répandus aux plus atypiques, avec notre avis sur chacun.

### Le panier de base, des fonds couvrant tous les marchés

C'est le minimum que vous devrez trouver dans un multi-support : une offre de fonds actions et obligataires suffisamment variée pour couvrir plusieurs zones géographiques ou secteurs d'activité. Les niveaux de risque seront différents selon le type d'unités de compte. Il faut suivre deux règles d'or : diversifiez vos investissements et versez régulièrement pour lisser les cours d'achat.

✓ **Les fonds actions.** C'est le complément idéal au fonds en euros. Avec les supports ciblant les actions, la stratégie est très claire : dégager un maximum de rendement, mais avec une prise de risque certaine. Par exemple, vous pourrez obtenir 15% de rendement sur plusieurs années, mais tout aussi bien perdre en capital dans les mêmes proportions. L'assurance vie donne généralement accès à une grande variété de produit actions : zones géographiques, petites ou grosses capitalisations d'entreprises, secteurs d'activité ou encore styles de gestion. Evitez de concentrer votre investissement sur un seul fonds actions. Et pour réellement diversifier, ne misez pas tout sur une unique zone géographique.

#### L'Asac-Fapès offre choix et simplicité

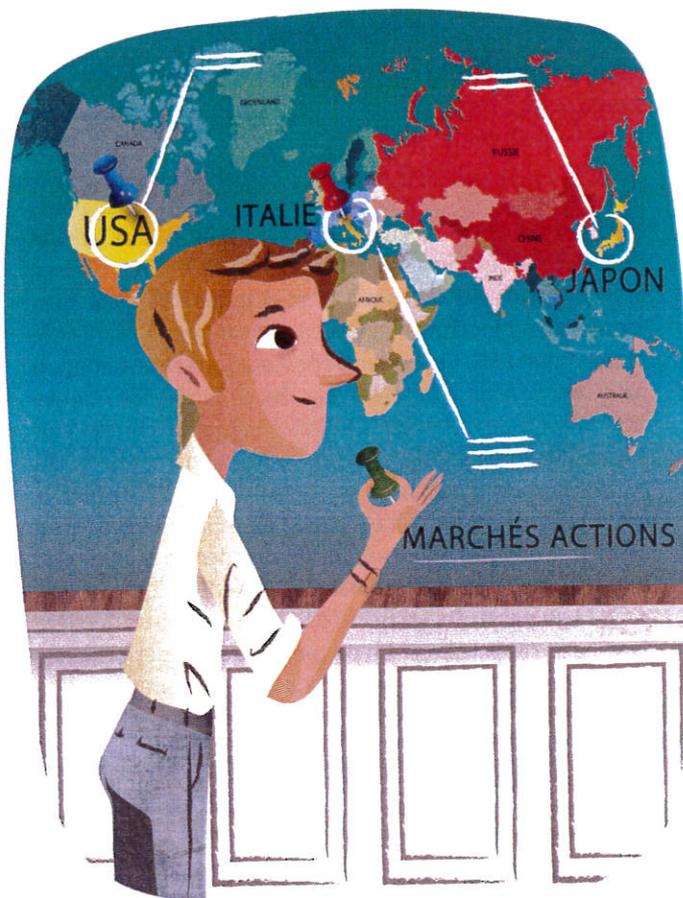
Contrat (distributeur/assureur)	Nombre d'unités de compte <sup>(1)</sup>	Frais de gestion <sup>(2)</sup>	Commentaire
<b>POUR ÉPARGNANTS NÉOPHYTES</b>			
<b>Compte Epargne Libre Avenir Multisupport (MIF)</b>	11	0,60%	Trois atouts pour ce contrat : frais contenus, fonds en euros solide, service après-vente très réactif en ligne. L'offre propose onze fonds variés (pas de pierre papier) ainsi qu'une gestion à horizon. Très accessible, dès 15 euros par mois.
<b>Contrat multisupport Afer (Afer/Aviva)</b>	15	0,48%	Contrat de référence du marché. Son ancienneté fait sa force. Frais réduits, fonds en euros de bonne tenue. Offre d'unités de compte monogestionnaire (Aviva Investors), mais assez riche avec notamment une SCI. Ouverture à un fonds externe prévue en janvier.
<b>Epargne Retraite 2 Plus (Asac-Fapès/Allianz)</b>	40	0,60%	Gagnant de notre dernier Grand prix multisupport. Contrat porté par une association autonome. Frais modérés, fonds en euros excellent. Offre financière assez large, mais plutôt destinée aux épargnants en quête de simplicité.
<b>RES Multisupport (MACSF)</b>	15	0,50% <sup>(3)</sup>	Ce contrat évolue positivement au fil des années. Offre de fonds multigestionnaire étoffée cet été, avec une quinzaine de supports finement sélectionnés, dont deux SCPI. Fonds en euros solide et frais contenus.
<b>POUR ÉPARGNANTS AVERTIS</b>			
<b>Boursorama Vie (Boursorama Banque/Generali Vie)</b>	300	0,75%	Contrat en ligne, avec une large offre de fonds. Frais contenus (0% sur les versements et arbitrages), gestion pilotée sans frais supplémentaires. Deux fonds en euros, dont un « immobilier » accessible à 100%. Bonne ancienneté.
<b>Fortuneo Vie (Fortuneo Banque/Suravenir)</b>	200	0,75%	Classé second de notre Grand prix multisupport 2018. Solutions financières diversifiées, contrat Internet sans frais d'entrée ni d'arbitrage. Présence de certificats or et métaux précieux. Deux fonds en euros.
<b>Gaipare Sélectissimo (Gaipare/Allianz)</b>	90	1,00%	Contrat distribué par des conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Nombre de fonds plus restreint, mais suffisant pour une gestion libre. Fonds en euros parmi les meilleurs. Bémol : des frais globalement élevés.
<b>Titres@Vie (Altaprofits/Swiss Life)</b>	500	0,60% <sup>(4)</sup>	Contrat Internet très complet, dont l'accès à des titres en direct. Frais sur versements et arbitrages à 0%. Fonds en euros correct, avec des politiques de bonus. Assureur à la pointe sur les offres d'unités de compte.

(1) Nombre évolutif. (2) Par an sur les unités de compte. (3) Frais dégressifs à 0,45% selon le cumul des versements. (4) Frais majorés de 0,24% sur les titres en direct.

⊗ **Les fonds obligataires.** Contrairement aux fonds actions, les fonds obligataires vous font prendre un cap plus sécurisé. Ces supports peuvent être spécialisés en obligations d'Etat, mais aussi en obligations d'entreprises et obligations convertibles en actions. Le principe de base d'une obligation? Fournir un rendement connu à l'avance. Le risque de perte en capital est plus limité que pour les actions, mais n'est pas nul, et les perspectives de rendement sont actuellement modestes, autour de 2% pour les obligations de sociétés privées de bonne qualité. Attention au scénario de remontée des taux obligataires, qui entraîne par ricochet une baisse de la valeur des fonds composés de titres anciens moins rentables. Inutile de cumuler ce type de produits avec le fonds en euros, un actif déjà très investi sur les marchés obligataires. Mieux vaut privilégier ce dernier pour sa garantie en capital!

⊗ **Les fonds monétaires.** Ce type de support doit être écarté. Aujourd'hui, ses rendements sont négatifs. Leurs gérants investissent dans des produits très sécurisés et avec des échéances très courtes. Mais les taux actuels, extrêmement faibles, pénalisent ces fonds dont les frais de gestion se révèlent plus élevés que les performances. Pour la sécurité, cap sur le fonds en euros, bien plus rentable.

☺ **Les fonds diversifiés.** Atout premier de ces fonds, ils sont investis dans différentes classes d'actifs : actions, obligations, matières premières, produits structurés... Cette diversification permet de réduire le risque. Ainsi, si les actions baissent, les produits obligataires pourront en partie compenser. Les classes d'actifs sont allouées selon des proportions définies à l'avance, avec un pourcentage maximum d'actions, d'obligations, etc. L'intérêt réside aussi dans le choix d'un fonds qui colle à votre profil d'épargnant, du prudent (20 à



25% d'actions) au dynamique (75% d'actions). Il s'agit donc d'un produit financier à mi-chemin entre le fonds en euros et les fonds actions. Avantage : on laisse les prises de décisions aux gestionnaires pour acheter et vendre au bon moment, à eux d'être réactifs, ce qui n'est pas toujours le cas. Si possible, répartissez votre mise sur deux ou trois fonds.

☺ **Les fonds flexibles ou patrimoniaux.** Le fond flexible n'est ni plus ni moins qu'un produit diversifié (voir paragraphe précédent) pour lequel le gérant dispose d'une plus grande latitude dans l'allocation. Il réagit en temps réel selon les opportunités boursières qu'il a identifiées. Il existe des typologies de fonds flexibles très divers, plus ou moins risqués (dans ce dernier cas, on parle de fonds patrimoniaux). Si, de prime abord, les fonds flexibles semblent être la panacée, force est de constater que la liberté du gérant n'est pas toujours utilisée, ou alors pas à bon escient. Ces produits peuvent être néanmoins pertinents face à des marchés financiers à faible visibilité, comme c'est le cas aujourd'hui.

## **Les produits atypiques, plutôt pour épargnants avertis**

Ces solutions sont nettement moins répandues dans les contrats, notamment ceux destinés au grand public dans les réseaux bancaires ou chez les assureurs traditionnels. Vous les trouverez davantage auprès des courtiers en ligne et des ▶

☑ Avis positif   ☺ Avis mitigé   ⊗ Avis négatif

### **Et si vous passiez à la gestion pilotée?**

Plutôt que de choisir vous-même (ou avec l'aide de votre conseiller) les fonds sur lesquels investir, il s'agit de confier les clés de votre capital à une société de gestion. En fonction de votre profil, défini par un questionnaire plus ou moins fouillé, cette dernière gèrera votre épargne de manière prudente, équilibrée, dynamique voire offensive. Appelée aussi gestion sous mandat ou gestion déléguée, cette approche est séduisante

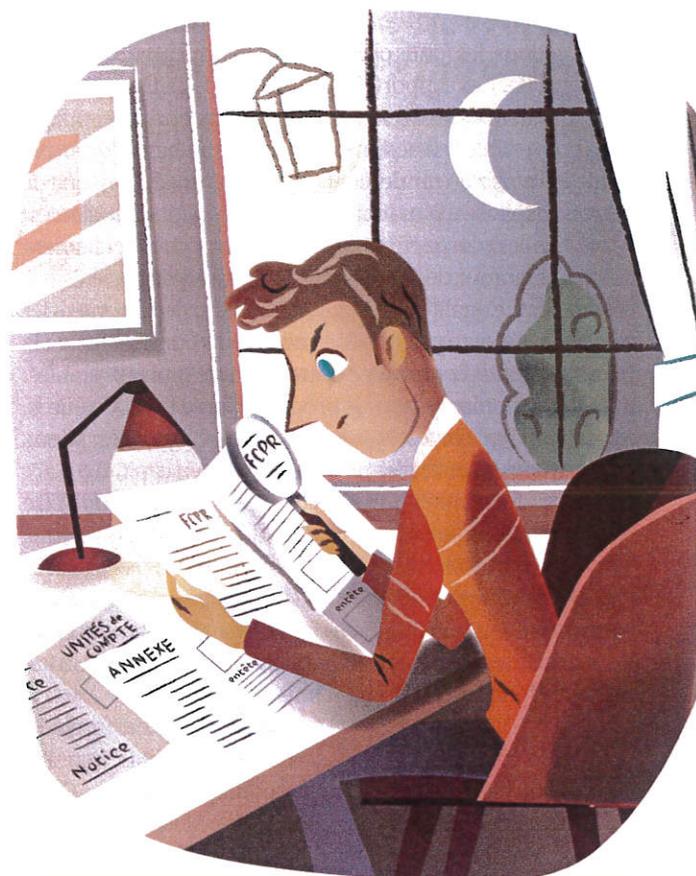
puisque le gestionnaire, a priori plus compétent que vous en ce domaine, va sélectionner les fonds, faire les arbitrages, bref être le pilote de votre épargne. Toutefois, ne foncez pas tête baissée. Tout d'abord, cette nouvelle marotte commerciale des assureurs doit avoir fait ses preuves et ils ne doivent pas s'en tenir qu'à des fonds « maison ». Ensuite, gare aux frais avec 0,30% en moyenne en plus sur les frais de gestion du contrat sans compter les frais des fonds choisis par le gérant.

## Votre argent Assurance vie

► conseillers en gestion de patrimoine indépendants. Attention, cette panoplie est plutôt destinée à des épargnants avisés, qui savent ce qu'ils achètent.

✔ **Les titres en direct.** Si la plupart des contrats n'accueillent que des fonds d'investissement, quelques-uns permettent de prendre position en direct sur un panel d'actions. Le plus souvent, ce dernier est limité aux valeurs du CAC 40 et de l'Euro Stoxx 50. Cet investissement suppose une très forte prise de risque. Tant pour les frais qu'au plan fiscal, il y a moins d'avantages à passer par une assurance vie plutôt qu'un PEA. Cependant, elle reste la seule enveloppe à présenter de sérieux atouts en matière de succession. Rappelons aussi que les arbitrages réalisés au sein d'un contrat sont à l'abri de toute fiscalité. Cette diversification intéressera les particuliers qui croient en des valeurs d'entreprise précises et sur la durée, l'idée n'étant pas de multiplier les ordres tel un boursicoteur. Quelques contrats avec des titres en direct : LinXea Spirit, Mes-placementsLiberté, NetLife, Titres@Vie.

⊖ **Les produits structurés.** Que trouve-t-on derrière cette appellation ? Un placement dont la performance repose sur une formule souvent complexe. En pratique, l'investisseur pourra y trouver deux avantages. Les paramètres de fonctionnement sont connus d'avance avec le niveau de protection du capital, la durée maximale du placement, ses conditions de remboursement. L'objectif de gain annuel est également affiché d'emblée. Et pour l'heure, il reste attractif, de 6 à 10% selon les supports. Après avoir fleuri dans les années 2000, sous la forme de fonds à formule mal conseillés aux épargnants, ces produits financiers sont aujourd'hui plus simples et mieux encadrés. À étudier posément et à ne souscrire que si l'on en comprend parfaitement les règles. Quelques distributeurs : Altaprofits, Hedios, Le Conservateur, LinXea.



### 5 contrats pour investir sur les trackers

Contrat (distributeur/ assureur)	Frais de gestion	Nombre de trackers	Commentaire
<b>Concordances 4</b> (Gresham Banque Privée/Apicil Assurances)	1,00%	23	Contrat patrimonial historique sur ce créneau des fonds indiciels. Pas de frais sur versements.
<b>Mes-placements-Liberté</b> (Mes-placements/Spirica)	0,50%	23	Frais bas pour ce contrat Internet (0,1% pour les versements sur les trackers, 0% sinon). Assureur à la pointe.
<b>Puissance Sélection</b> (Assurancevie.com/Generali Vie)	0,60%	98	Un choix de trackers très large pour ce contrat en ligne bien ficelé et sans frais d'entrée (0,1% sur les trackers).
<b>Unep Selection Tracker</b> (Unep/Oradéa Vie)	1,00%	70	Offre exclusivement dédiée aux trackers. Distribué par des conseillers patrimoniaux. Attention aux frais.

✔ **Les trackers.** Les trackers (ou ETF) sont des fonds boursiers sans gérant qui reproduisent à l'identique les variations d'un indice, comme le CAC 40 ou le Dow Jones. Exemple : vous investissez sur un tracker qui suit la variation du CAC 40, si celui-ci gagne 4%, le fonds rapportera 4%. Ses atouts ? Des frais bas (0,30% en moyenne contre 1 à 3% pour un fonds classique) et la possibilité de se diversifier facilement. Ses inconvénients ? La sélection de trackers est souvent limitée et les frais de gestion de l'assurance vie sont supérieurs à ceux du compte-titres ou du PEA avec lesquels vous avez aussi accès à ces produits. Visez plutôt des trackers de capitalisation, qui ne versent pas de dividendes, pour une plus grande simplicité de gestion. L'offre du marché (voir notre sélection ci-contre) s'est éteinte ces deux dernières années même si les assureurs y trouvent peu de bénéfice financier.

✔ **Les FCPR.** Investir dans des PME, c'est possible via certaines assurances vie qui proposent des FCPR (Fonds communs de placement à risques), composés pour au moins 50% de sociétés non cotées. On parle aussi de *private equity*. Objectif : la recherche de forte performance. Selon l'Association des investisseurs pour la croissance (France Invest), sur la période 2008-2017, le capital-investissement a rapporté 6,3% par an contre 3,2% pour les sociétés du CAC 40. Attention, les risques de perte sont très élevés. Ce type d'unités de compte ne peut représenter que 10% au plus de l'encours du contrat et des versements réalisés. Des arbitrages

du FCPR vers d'autres supports peuvent être interdits pendant plusieurs années. Mais on peut retirer son épargne du contrat à tout moment, l'assureur ayant la possibilité de payer en titres, à charge pour vous de revendre les actions. Le *private equity* est généralement réservé à des clients fortunés, même si des offres plus accessibles (de 1 000 à quelques milliers d'euros) ont émergé chez Altaprofits, Intencial Patrimoine ou dans les contrats de Spirica.

✔ **Les certificats.** De l'or, des métaux précieux dans votre assurance vie, qui l'eût cru ? Pour cela, il faut investir dans un produit nommé « certificat », une unité de compte qui réplique fidèlement le cours de l'once d'or ou d'un panier composé de plusieurs métaux précieux (or, argent, platine, palladium) cotés en dollar. Le capital n'est pas garanti, le risque est important, y compris celui lié aux taux de change euro/dollar. Voilà un moyen de diversification atypique tant son évolution est différente de celle des marchés financiers. Quand le cours de l'or monte de 12%, la performance de votre unité de compte est de 12%, hors frais. Pour limiter ces derniers, visez l'offre des courtiers en ligne (les contrats de Suravenir : Fortuneo Vie, Puissance Avenir, etc.) qui donnent accès à des certificats émis par BNP Paribas. On trouve aussi sur les marchés quelques unités de compte permettant d'investir sur le marché de l'or, comme celle de SMAvie BTP (Bati Or).

## La pierre papier, une offre attractive mais limitée

Avis aux férus d'immobilier, on en trouve en assurance vie. Après un fort développement des SCPI (sociétés civiles de placement immobilier), les compagnies ont élargi leur gamme de fonds immobiliers vers les SCI (sociétés civiles immobilières) et les OPCI (organismes de placement collectif dans l'immobilier). Tour d'horizon d'une offre qui a profité ces dernières années de la bonne santé des marchés de la pierre.

☞ **Les SCPI.** Avec une SCPI, au lieu de réaliser une acquisition immobilière en direct, vous souscrivez des parts auprès d'une société qui assume la gestion des biens qu'elle possède, vous libérant de cette contrainte. C'est un placement adapté pour percevoir des revenus réguliers, d'où l'intérêt d'y recourir dans le cadre de l'assurance vie : les revenus fonciers dégagés ne seront pas soumis à l'impôt sur le revenu, mais conservés dans le contrat pour être réinvestis en parts de SCPI ou sur le fonds en euros. Autre bon point : les rendements affichés ces dernières années sont bons, de 4 à 5% brut pour des SCPI de bureaux et commerces. Les risques de perte restent assez limités, même s'ils existent. Principal bémol : les frais, avec 6 à 10% de droits d'entrée (qui s'ajoutent aux frais d'entrée du contrat). De plus, l'assureur prélève souvent 15% de la rentabilité de la part. Ce qui, pour une SCPI rapportant 4,50% brut, en réduit le rendement net à 2,90%, avec l'hypothèse de frais de gestion à 0,90%. L'offre sur le marché est large (voir notre sélection, ci-dessus), même si les assureurs commencent à limiter les conditions d'investissement.

## 5 contrats pour investir dans des SCPI

Contrat (distributeur/assureur)	Frais de gestion	Nombre de SCPI <sup>(1)</sup>	Commentaire
<b>Intencial Liberalys Vie</b> (Groupe Apicil)	1,00%	44	Offre immobilière très large. Distribué par des conseillers patrimoniaux indépendants. Frais à surveiller.
<b>LinXea Spirit</b> (LinXea/Spirica)	0,50%	25	Offre du Web très complète, frais réduits. Mais de nombreuses contraintes pour accéder au meilleur fonds en euros.
<b>MonFinancier Retraite Vie</b> (MonFinancier/Suravenir)	0,60%	10	Nombre de supports immobiliers modeste. Mais des frais réduits et une offre de fonds complémentaires de qualité.
<b>Panthea</b> (Nortia/AEP)	1,00%	15	Offre bien ajustée. Mais un plafond de 30% pour le capital placé en SCPI. Et des frais d'entrée à négocier.
<b>Patrimiea Premium</b> (Patrimiea/Oradéa Vie)	0,91% <sup>(2)</sup>	22	Contrat très riche comprenant 5 SCI et 4 OPCI. Possibilité d'investir à 100% en immobilier.

(1) Y compris OPCI et SCI.

(2) Taux sur les SCPI, à 0,70 % sur les autres fonds.

☞ **Les OPCI.** Voici de l'immobilier hybride, le plus liquide du marché. Ce produit a l'obligation d'investir a minima 60% de sa composition dans la pierre, le reste étant constitué de titres cotés et même de liquidités. Si besoin, la société de gestion peut céder rapidement des actifs pour répondre aux rachats des épargnants. Compte tenu de cette part investie sur les marchés financiers, les performances sont plus volatiles. Les frais ? Là aussi, ils sont élevés. Souvent, l'assureur ponctionne 15% du montant des loyers distribués. L'OPCI supporte des droits d'entrée de 2 à 3% (qui s'ajoutent aux frais sur versements du contrat s'il y en a). L'offre est pour l'heure assez restreinte, les courtiers en ligne étant la piste la plus intéressante sur ce terrain.

✔ **Les SCI.** Uniquement accessibles via l'assurance vie (contrairement aux SCPI et OPCI), les SCI s'apparentent à des fonds diversifiés dans l'immobilier. On peut y trouver à la fois des parts de SCPI ou d'OPCI, des immeubles en direct (bureaux, commerces notamment), des sociétés foncières cotées ou non cotées, etc. Avec toujours une dose de liquidités. En pratique, les revenus issus de la SCI sont capitalisés et viennent augmenter la valeur de la part. Il s'agit d'un produit assez souple doté d'un atout notable : des frais réduits (0 à 2% à l'entrée). Pour les épargnants prudents, leurs performances honorables en font un moyen assez efficace d'investir en immobilier. Exemples : la SCI Capimmo, gérée par Primonial REIM, a affiché 4,60% de performance moyenne sur 2013-2017 et la SCI Cardimmo, pilotée par Cardif, 5,41% (avant frais de gestion du contrat d'assurance vie). ●